

COMMUNICATIONS

Deuxième cas marocain de maladie d'Aujeszky

par P. REMLINGER et J. BAILLY

Un premier cas marocain de Maladie d'Aujeszky a été observé par nous en 1939 (1). Il s'agissait d'un chien de luxe présentant des phénomènes digestifs puis paralytiques qui en avaient imposé pour la Rage. Leur nature pseudo-rabique fut démontrée par les passages. L'affection était apparue dans des conditions telles que l'importation d'un pays contaminé devait être exclue et que nous avons été amenés à envisager son éclosion spontanée ou « de novo ». Ce cas est demeuré isolé pendant près de dix ans. Si, pendant cette période, un cas nouveau s'était produit en ville, nous en aurions certainement eu connaissance. C'est seulement le 3 mars 1949 que, dans des conditions très analogues, s'est déclaré un deuxième cas dont l'observation peut être résumée comme suit.

*
**

« Greta », chienne pointer, âgée de 4 ans, en excellent état d'entretien. Née à Tétouan où la Maladie d'Aujeszky n'a jamais été observée. A Tanger depuis un an. Le père est encore vivant. La mère est morte de vieillesse. Greta n'a jamais été malade. Elle a été saillie, pour la première fois, il y a un mois, par un chien de chasse parfaitement portant. Elle est allée elle-même à la chasse au lièvre et à la perdrix le 27 février et n'a les jours suivants attiré l'attention par aucune autre particularité. Elle partage, le 2 mars au soir, le repas et la chambre de son maître. Sans avoir présenté la veille aucun prodrome, elle est trouvée le lendemain matin en proie à un prurit intense de la tête et du cou. Il n'est observé à ce niveau, comme sur le reste du corps.

(1) P. REMLINGER et J. BAILLY. — Premier cas marocain de Maladie d'Aujeszky. *Com. Acad. de Méd.*, 19 mars 1940, pp. 233-239.

aucune lésion, aucun parasite. L'animal ne se plaint pas. Il n'accuse aucune modification du caractère, mais le regard trahit une telle anxiété que le propriétaire inquiet conduit immédiatement la chienne à une clinique vétérinaire où le diagnostic de Maladie d'Aujeszky est posé de suite tant il s'impose. L'animal est alors amené à l'Institut Pasteur où nous pouvons l'observer à loisir. Nullement agressif, il présente une asthénie et une dyspnée très prononcées. Toutes les cinq minutes environ, il se produit une violente crise de prurit. Celui-ci prédomine à la face gauche de la tête où la chienne porte les griffes de la patte postérieure gauche, ainsi que la région interne de la main du même côté. Sous l'influence du frottement, la joue est à vif; le tégument a une coloration rouge brunâtre; il est œdématisé et infiltré. Bientôt, les crises deviennent de plus en plus fréquentes, de plus en plus violentes également. Elles finissent le soir par être subintrantes. L'animal est trouvé mort, le lendemain matin, dans l'attitude « empaillée » si fréquente dans la Maladie d'Aujeszky. Contrairement à ce qu'on observe souvent, le système nerveux ne présente pas de ramollissement. Les organes sont congestionnés, la congestion étant surtout marquée aux reins où on ne distingue plus sur les coupes la zone corticale de la zone médullaire. Les étoiles de Verheyen sous-capsulaires sont fortement dessinées, le réseau veineux qui les forme étant gorgé de sang. L'urine, qui ne renferme aucune trace de sucre, mais 7 grammes d'albumine, abandonne après centrifugation un dépôt peu abondant. Le seul élément anormal consiste dans la présence de quelques globules rouges. Aucun cylindre. Aucune cellule des tubes contournés. Aucun polynucléaire. Les éléments chimiques ne sont représentés que par quelques cristaux d'urate de soude. Aucun microorganisme visible sur les préparations après coloration.

*
**

Disposant d'un chien paraissant présenter une immunité naturelle à la Rage, car à deux reprises il a sans réagir reçu sous la duremère 1 centimètre cube d'une émulsion à 1 % de virus fixe, on lui inocule le 4 mars, à 11 heures, par voie sous-occipitale, 1/2 cc. d'une émulsion du cerveau de la chienne. L'animal ne présente aucune particularité jusque dans la soirée du lendemain 5 mars, où on constate une légère parésie du train postérieur. Le 6 mars au matin, il est manifestement pris. Il s'agite dans son box, grinçant des dents, la bave à la bouche et ne s'arrête que pour se gratter la tête avec ses pattes de der-

rière. A 12 heures, la maladie a fait de grands progrès. Les crises de prurit sont subintrantes et s'accompagnent de culbutes variées. Deux heures plus tard, l'animal est trouvé mort empaillé. L'autopsie ne montre d'autres lésions qu'un léger ramollissement de la substance nerveuse de l'encéphale et une congestion vive du rein. L'urine renferme des traces de sucre et 2 grammes d'albumine.

Deux lapins ont été inoculés le 4 mars, à 11 heures, le premier sous la dure-mère, le second dans la chambre antérieure de l'œil et dans les muscles de la cuisse, avec une émulsion mixte à 1 % du bulbe de cervelet et de l'écoque cérébrale. Le premier animal présente déjà le 5 mars, à 17 heures, tous les symptômes d'une Maladie d'Aujeszky expérimentale, forme encéphalitique. Les oreilles pointées, il bondit dans sa cage qu'il parcourt en tous sens, tournant en cercle, se dressant sur les pattes de derrière, se renversant et culbutant dans les poses les plus variées. Pas de prurit. Mort le soir même, à 20 heures. A l'autopsie on ne constate d'autre lésion qu'une congestion légère des organes et des reins en particulier. Les urines renferment du sucre et de l'albumine. Le second lapin est trouvé complètement paralysé le 6 mars au matin. Il a — sans doute pour calmer son prurit — engagé dans le grillage de la cage sa tête qui, dégagée, apparaît complètement souillée de bave. L'œil gauche et son pourtour sont le siège d'une inflammation intense due au grattage. Le corps est agité de soubresauts qui bientôt diminuent d'amplitude, puis cessent complètement. Mort sous nos yeux dès 8 heures. A l'autopsie, congestion légère des reins. Absence du sucre. Présence de traces d'albumine.

Un rat blanc a reçu le 4 mars, sous dure-mère, 0 cc. 05 de la même émulsion à 1 %. Il est pris le 8 au matin (quatrième jour). Bave à la bouche. Museau humide présentant des traces de grattage. Mort à 14 heures, la tête ne formant plus par suite du grattage qu'une plaie sanglante.

Une souris blanche inoculée dans les muscles cruraux présente de même, le 8 au matin, un prurit intense des membres postérieurs ainsi que de la dyspnée et un tremblement de tout le corps. Complètement paralysée le soir, elle est trouvée morte le 9 mars au matin.

Sept fœtus âgés d'environ 3 semaines ayant été trouvés dans l'utérus de la chienne, il a été fait du foie et de l'encéphale une émulsion mixte qui a été inoculée dans la chambre antérieure de l'œil d'un lapin, sous la dure-mère d'un premier rat, dans les muscles cruraux d'un second rat ainsi que dans les muscles

cruraux de deux souris. Tous ces animaux sont demeurés indemnes. MM. BRAYA et FARIA, ayant extrait de l'utérus d'une vache un fœtus de 6 mois, ont reproduit la maladie en inoculant le sang, le foie et la substance nerveuse. Au cours d'une autopsie aussi délicate que celle de la vache, un peu de sang de la mère ne serait-il pas venu souiller les organes du fœtus ?

*
**

De même que lors de notre premier cas marocain, la question la plus intéressante soulevée par l'apparition brusque de la Maladie d'Aujeszky dans un pays indemne sans relation aucune avec les pays contaminés (1) est celle de son étiologie. Comment la chienne a-t-elle pu contracter son affection ? Une enquête minutieuse a donc porté localement sur toutes les circonstances, sur toutes les particularités de la vie de l'animal. Malgré l'extrême complaisance mise par ses maîtres à nous renseigner et notre vif désir d'une découverte intéressante, cette enquête n'a abouti, comme celle effectuée dix ans auparavant, qu'à un résultat de tous points négatifs. La maison, pauvre mais très propre, était située dans un quartier suburbain très éloigné de celui où le premier cas avait été observé, très éloigné aussi de l'Institut Pasteur où, du reste, le virus d'Aujeszky n'a été depuis plusieurs années l'objet d'aucune expérience. L'habitation était tangente à un terrain vague où l'animal n'allait presque jamais. Très casanier, il demeurait à la maison jour et nuit. Il n'avait pas de niche et reposait sur des couvertures dans la chambre de son maître ou sur la terrasse. Si l'on en excepte parfois quelques souris qui laissaient la chienne indifférente, il n'existait ni dans la maison, ni dans les habitations voisines aucun animal : ni chien, ni chat, ni porc en particulier. La chasse à laquelle la chienne allait assez fréquemment était une chasse à découvert au lièvre ou à la perdrix, jamais au sanglier. Il lui arrivait d'en ramener quelques tiques dont on ne manquait pas de la débarrasser immédiatement. Les dernières remontaient à un an pour le moins. La nourriture était celle de la maison, à l'exception toutefois de la viande de porc qu'elle refusait. Nous passons sur de nombreux détails... On conçoit que, dans ces conditions, il nous ait, malgré notre répugnance, été difficile à ne pas penser comme en 1940 à une infection dite spontanée ou « de novo ».

(1) En 1935, quelques cas de Maladie d'Aujeszky ont été observés chez le porc, en Espagne, dans la province de Badajoz, sans relation avec Tanger. Aucun cas n'a depuis lors été signalé dans la Péninsule.

*
**

L'enseignement à tirer de cette observation peut être résumé de la façon suivante :

La Maladie d'Aujeszky est susceptible d'apparaître chez le chien sous forme de cas isolés dans des pays tellement isolés dans le temps et dans l'espace que l'infection « de novo » se présente naturellement à l'esprit. Même dans des cas isolés, la rapidité de l'évolution, l'acuité des symptômes, la faible durée de l'incubation lors des passages, sont de nature à faire admettre dans la Pseudo-Rage comme dans la Rage vraie l'existence de virus renforcés. Un chien doué d'une immunité naturelle à l'égard de la Rage n'en a aucune à l'égard de la Maladie d'Aujeszky. Le virus enfin ne paraît pas chez le chien susceptible de passer de la mère au fœtus.
